

HABILITA° BR : 3 jours - 21 heures

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT. Ils pourront opérer en toute sécurité sur l'ensemble ou une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage.

PROGRAMME

PUBLIC VISE

Personnel électricien ou possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

PREREQUIS

Personnel électricien ou possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Etre munis des équipements de protection individuelle (à minima écran facial, gants isolants, dispositif de vérification d'absence de tension VAT) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama,
- Contrôle continu sous forme de questionnaire tout au long du stage,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Il sera remis un document écrit à chaque stagiaire.

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté.

EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation des connaissances réalisée par contrôle final sous forme de QCM(1) et mise en situations pratiques

SUVI

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum : 5

Maximum : 10

PRIX

870 € HT/stagiaire

(documentation et déjeuner offerts)

- **Sensibilisation aux risques électriques**
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Domaines de tension
 - Les zones d'environnement
- **L'habilitation**
 - Les textes réglementaires
 - Définitions
 - Les acteurs, leurs rôles
- **Principes généraux de la prévention**
 - Mise en sécurité d'un circuit
 - Manœuvres en consignation, rôle des différents intervenants
 - Interventions au voisinage de pièces nues sous tension en B.T
 - Matériels et équipements de protection
- **Chargé d'intervention**
 - Les interventions en basse tension
 - Les limites des interventions
 - Déroulement d'une intervention
 - Mesurage
- **Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension**
 - Travaux hors tension
 - Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux de consignation
 - Niveaux d'habilitation, limites
 - Exécution des travaux
 - Documents applicables
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'un travail
 - Instructions spécifiques aux essais (B2V Essai)
- **Chargé de consignation**
 - Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux
 - La consignation
- **Procédures en cas d'accidents ou d'incendie d'origine électrique**
- **Evaluation des acquis**

(1) Comme le prévoit la réglementation, à l'issue de la formation, un avis sur les acquis de chaque stagiaire sera remis à l'employeur